



**Conseil Economique
et Social**

Distr.
GENERALE

E/CN.4/1989/36
13 février 1989

FRANCAIS
Original : ANGLAIS

COMMISSION DES DROITS DE L'HOMME
Quarante-cinquième session
Point 17 b) de l'ordre du jour

MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME D'ACTION POUR LA DEUXIEME DECENNIE
DE LA LUTTE CONTRE LE RACISME ET LA DISCRIMINATION RACIALE

Rapport annuel sur la discrimination raciale présenté par l'UNESCO
conformément à la résolution 1588 (L) du Conseil économique et social
et à la résolution 2785 (XXVI) de l'Assemblée générale

1. Dans sa résolution 1588 (L) du 21 mai 1971, le Conseil économique et social a invité l'Organisation internationale du Travail (OIT) et l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) à présenter à la Commission des droits de l'homme des rapports sur la nature et les effets de toute discrimination raciale, spécialement en Afrique australe, dont elles auraient connaissance dans leurs domaines de compétence respectifs.
2. Dans sa résolution 2785 (XXVI), du 6 décembre 1971, l'Assemblée générale a fait sienne cette invitation et a demandé que lesdits rapports soient présentés chaque année.
3. Le Secrétaire général a l'honneur de transmettre ci-joint à la Commission des droits de l'homme le rapport annuel de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO).

Annexe

Rapport annuel de l'Organisation des Nations Unies
pour l'éducation, la science et la culture

L'UNESCO a fait faire un certain nombre d'études sur la question des peuples autochtones et des méthodes nouvelles qui permettraient d'intégrer pleinement ces peuples dans la vie nationale tout en reconnaissant leur droit à une culture différenciée.

Des monographies sont en cours de rédaction pour les Philippines et l'Australie.

En ce qui concerne la discrimination exercée dans le passé, des travaux ont été faits sur les conséquences de l'esclavage et de l'émancipation des esclaves, et sur la libération des groupes sociaux dans les Caraïbes anglophones.

Une attention particulière a été portée aux conséquences de la catégorisation raciale sur la mobilité sociale, les méthodes d'éducation et le contenu de l'éducation. Sur ce dernier point, plusieurs études ont été faites concernant les manuels utilisés aux Caraïbes, en particulier les manuels d'histoire, de géographie et d'études sociales.

Les résultats de ces études ont été publiés par l'Institute of Social and Economic Studies, University of the West Indies, Jamaïque.

Les travaux sur les mesures sociales prises à l'égard des immigrants en Europe occidentale, sur les plans national et local, se sont poursuivis. En outre, des travaux ont été faits concernant les politiques nationales appliquées aux immigrants dans certains pays d'Europe occidentale. Des études ont été faites aussi sur la contribution des immigrants à la culture nationale des Pays-Bas, de la France et du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord.

A propos de l'utilisation de la culture, des études ont été faites sur les cultures étrangères (jazz, reggae, steel bands, etc.) qui apparaissent à l'intérieur des systèmes de domination.

Une réunion a eu lieu à Manille du 21 au 25 novembre 1988 sur les échanges culturels et éducatifs; leur impact sur les structures mentales a été étudié et évalué. Les participants ont conclu à la nécessité de travaux beaucoup plus complets sur les causes du racisme, sur les situations dans lesquelles le racisme apparaît en tant qu'élément d'une culture, et sur les échanges culturels non seulement entre pays en développement et pays développés, mais aussi entre pays en développement. A cet égard, ils se sont particulièrement penchés sur la question de l'utilisation de la culture par les diasporas indienne, africaine et chinoise.

A propos de l'apartheid, la période considérée a eu quelques changements dans les aspects quotidiens de l'apartheid. Mais il y a eu aussi, un renforcement de la séparation dans certains domaines, des mesures contre la presse, et des cas de censure accrue.

Un des problèmes auxquels se heurtent les chercheurs s'intéressant à l'Afrique australe a trait au manque de documents. Dans le cadre d'un contrat avec l'International Defence and Aid Fund for Southern Africa, l'UNESCO a donné son appui à l'élaboration d'un répertoire énumérant les ressources en documentation des principaux instituts d'Afrique australe, les travaux de recherche en cours et les publications éphémères disponibles. On espère que ce répertoire sera publié sous peu.

En outre, il a été procédé à une compilation des déclarations sur la question de l'apartheid faites depuis 1948 par les diverses églises à l'extérieur et à l'intérieur de l'Afrique du Sud. Le chapitre introductif de cette compilation, qui est en cours de rédaction, fait l'historique de la religion sous le régime d'apartheid et évoque les divers problèmes que rencontrent les groupes religieux.

Compte tenu de nos préoccupations concernant la liberté d'information, un contrat a été signé avec l'International Association of Mass Communication Research, de l'Université de Leicester, pour étudier les effets à l'étranger de la récente loi sur l'information concernant l'Afrique du Sud, ainsi que les effets de la censure sur l'information à l'intérieur de l'Afrique du Sud et sur la liberté des journalistes.

Etant donné que l'Afrique du Sud fait aussi partie de la région de l'Afrique australe, un groupe de recherche a été créé au Zimbabwe pour s'occuper de l'Afrique australe et, étudier les conséquences des politiques de déstabilisation de l'Afrique du Sud sur les Etats voisins, notamment en ce qui concerne l'éducation, la science, la culture et l'information.

Des travaux ont également été entrepris sur les politiques possibles après la disparition de l'apartheid, dans une Afrique du Sud démocratique et non raciale. A cet effet, un groupe de travail a été créé pour s'occuper de la question des femmes sous l'apartheid. Au cours de la première phase du projet, qui est maintenant achevée, la situation des femmes sous l'apartheid a été étudiée. En 1989, un groupe de travail sera appelé à étudier le rapport sur la question afin d'établir les priorités à retenir dans une Afrique du Sud post-apartheid.

Des études ont aussi été faites sur l'économie sud-africaine, y compris les secteurs industriel, agricole et minier. Une réunion aura lieu en 1989 à Kingston (Jamaïque) sur les options économiques d'une Afrique du Sud démocratique, sur l'activité économique et sur les répercussions de celle-ci sur la structure sociale.

En ce qui concerne l'éducation, une réunion sera organisée en Asie en 1989 pour examiner de près la situation actuelle de l'éducation en Afrique du Sud et les orientations à adopter dans le cadre de la démocratisation du pays.

Un groupe de travail se réunira aussi à Dakar pour examiner la question de l'apartheid et de la culture.

Avec la collaboration de l'Organisation de l'Unité africaine (OUA) et de la maison d'édition James Currey Publishers, à Londres, l'UNESCO a publié les ouvrages suivants : Race, Class and the Apartheid State, par Harold Wolpe; Verrouillage ethnique en Afrique du Sud, par Claude Meillassoux; Endgame in South Africa ? par Robin Cohen; A History of Resistance in Namibia, par Peter Katjavivi. Une bande dessinée intitulée Fighting Apartheid : Cartoon History a été conçue avec la collaboration de l'International Defence and Aid Fund for Southern Africa.

Un contrat a également été passé pour la réalisation d'un film vidéo sur l'apartheid destiné aux écoles.